

Grand Libournais 2026

Projets et Gouvernance
Quelle feuille de route pour le PETR ?

Préambule

Le présent texte poursuit le travail de définition d'un cadre de travail stratégique, à la demande de l'exécutif du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Libournais. Il s'agit concrètement pour le PETR de se donner une feuille de route pour le mandat.

Le texte rend compte d'un premier temps d'échange collectif, dédié au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), qui s'est tenu le 2 juin 2021 à la salle des fêtes de Libourne.

Les échanges du 2 juin, en présence des services de l'Etat et sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne, ont exprimé une convergence de vue globale des élus représentant les cinq EPCI-FP, membres du PETR, sur la première version de ce texte et les intentions qu'il affiche.

Le « Qui sommes-nous ? », « Qu'est-ce qui nous arrive ? », « Qu'est-ce qui nous rassemble ? » et « Qu'est-ce qui nous divise ? », c'est-à-dire les cinq premières pages du texte, sont maintenus ici dans leur rédaction première, et font la première partie du texte.

Le débat du 2 juin a porté :

- d'une part sur l'assemblage des différentes pistes de projets proposées, en un discours stratégique simple et cohérent, qui dégage des priorités, couvre bien l'ensemble des enjeux, et puisse porter le CRTE dans la durée ;

- d'autre part sur l'association des acteurs, des habitants, et des parties prenantes en général, dans le cadre d'une gouvernance de projets que les élus du PETR veillent à partager avec l'ensemble des élus locaux du Grand Libournais. C'est l'objet de la deuxième partie.

PREMIERE PARTIE :

CONNAIS-TOI TOI-MEME

Qui sommes-nous ?

Pour mieux regarder devant, bien regarder derrière d'abord

... Un territoire de projet de 20 ans d'âge, encore jeune, mais déjà mûr, car la transformation économique et sociale est en cours depuis quelques décennies déjà.

... Le quart Nord-Est du plus grand département de France : un arrondissement qui a conservé depuis 200 ans son identité d'interface avec le département voisin de la Dordogne, Bergerac, Périgueux, et plus largement de rotule vers l'Est et le Nord aquitain.

... Une terre viticole et vinicole depuis le Moyen-âge et la création de *Leyburn* en 1270 : un vignoble de renommée mondiale depuis des siècles ; et à partir de lui un territoire de production agricole et industrielle qui exporte.

... Une confluence des eaux (Dordogne, Isle, Dronne, Saye, Lary, Barbanne, Lavie, etc.) qui structure tout l'espace vécu, ses paysages, sa valeur écologique et environnementale, son cadre et sa douceur de vivre.

Vingt ans, deux cents ans, plus de huit cents, ou des milliers d'années : le Grand Libournais est dépositaire de toutes ces strates d'Histoire, des plus anciennes aux plus récentes. Toutes comptent, toutes racontent le territoire, ses marqueurs profonds, ses qualités, ses potentiels de transformation : la vigne et le vin, mais aussi l'eau et les palus ; les bastides et les centralités, mais aussi ce qui les distingue, voire les oppose dans les siècles ; les vallées qui relie, mais aussi les bois qui signalent des confins (Landais, Double) ; Bordeaux la si proche, mais aussi Saint-Emilion la si célèbre, Libourne, Castillon-la-Bataille, Sainte-Foy-la-Grande, ou Coutras, les si essentielles au quotidien.

Autant de motifs pour reconnaître un grand territoire, grand par sa taille (aujourd'hui 1.300 km², 160.000 habitants, 136 communes, 5 intercommunalités), et grand par son histoire, son patrimoine, sa culture, ses richesses ; reconnaître aussi ses distinctions internes, ses écarts, voire ses oppositions et ses tensions, pour les saisir toujours plus comme des complémentarités et toujours moins comme des empêchements. Et reconnaître alors ce qui le travaille et le transforme.

Qu'est-ce qui nous arrive ?

Pour mieux se projeter, être lucide sur le présent

Pandémie, réchauffement climatique accéléré, effondrement écologique, transition énergétique : les temps sont aux bouleversements systémiques, et le Grand Libournais n'y échappe pas. Mais pour être dans chaque territoire, à la hauteur de ce qui le travaille et le transforme, il faut un peu moins de discours global, et un peu plus de vigilance locale quant aux spécificités de ce qui arrive.

La transformation du Grand Libournais a deux sources majeures, au moins : une externe et une interne.

La première vient de l'Ouest : c'est l'effet de métropolisation depuis Bordeaux, dont l'aire d'attraction de 1,34 million d'habitants intègre tout l'Ouest du Grand Libournais. En théorie, pratiquement tout le territoire est à moins d'une heure de route de la métropole, et c'est un potentiel pour plus d'emplois, plus de services, plus d'ouverture sur le monde, plus de clients, plus d'investisseurs, plus d'opportunités en tout genre. En pratique, la métropolisation amène aussi son cortège d'inconvénients : plus d'urbanisation, plus d'encombrements, plus de pression foncière et environnementale, plus de difficultés à se loger, plus de fragilités et de tensions sociales. Le Grand Libournais n'échappe pas au constat universel : la métropolisation est à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Toute la question est d'être à la hauteur du « à la fois », partout et pour tout le monde dans le Grand Libournais.

La seconde source de transformation est interne : c'est la mutation qui agite la socio-économie du vignoble. Il fait face à un bouleversement climatique profond, au cours duquel il doit inventer sa résilience. Il emploie de moins en moins, et, dans les vignes au moins, essentiellement une main d'œuvre étrangère et saisonnière. Il demeure prestigieux, mais il n'est plus partout aussi rentable, voire simplement viable, car la concurrence mondiale est rude. Il tient toujours l'espace de sa « trame pourpre », mais il est moins hégémonique dans la vocation des sols, qui doivent accueillir aussi d'autres fonctions économiques et environnementales. En bref, le vignoble fédérait le Grand Libournais avec sa diversité et malgré sa fragmentation : c'est encore vrai, mais cela ne suffit plus pour tenir le grand territoire ensemble, car cela ne résume plus toutes ses ambitions et ses nécessités.

Qu'est-ce qui nous rassemble ?

*« La politique,
c'est faire du commun avec du pluriel » (Hannah Arendt)*

Un même bassin d'emploi et plusieurs petits bassins de vie peuvent faire **un seul bassin d'envies**, à condition de vouloir partager tout à la fois les problèmes et les solutions.

> **Première grappe** de problèmes et de solutions, qui rassemblent si l'on en a l'envie, mais qui divisent sinon : **le rapport à Bordeaux, et l'économie des liens entre la métropole et le Grand Libournais**. Processus d'intégration ou de fragmentation ?

La première réponse est dans **la politique globale des mobilités** que se donnera le grand territoire, parce que c'est désormais partout le facteur n°1 d'inclusion économique et sociale.

La deuxième est dans **sa capacité à développer des fonctions de services et de production** qui le mettent en position de réciprocité avec la métropole, faute de quoi il ne sera que sa périphérie dortoir.

La troisième est dans **l'attention collective accordée au ménagement du territoire**, qui doit pouvoir accueillir sans se pervertir, augmenter ses capacités résidentielles et économiques face au report métropolitain, sans diminuer ses qualités patrimoniales et environnementales au risque de les perdre un jour. Ces trois réponses peuvent rassembler, fortement.

> **Deuxième grappe** de problèmes et de solutions, qu'on trouvera dans chacune des cinq communautés qui forment le Grand Libournais, et qui fait nécessairement agenda commun : **la promotion sociale et éducative de la population**.

Le Grand Libournais est traversé par « l'écharpe de pauvreté » qui, du Médoc à l'Entre-Deux-Mers, caractérise le Nord-Gironde. Les écarts de condition sociale sont considérables d'une localité à une autre, mais globalement, le Grand Libournais en Gironde c'est plus de ménages sous le seuil de pauvreté, plus d'actifs au chômage (et surtout d'actives chômeuses), moins de diplômés, moins de ménages mobiles dans leur trajectoire résidentielle, plus d'ouvriers et surtout d'exploitants agricoles et deux fois moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, un peu moins de jeunes et un peu plus de vieux, etc.

C'est, en somme, un territoire populaire, parce qu'avant tout productif, surtout en agriculture. Donc un territoire exposé à la compétition économique, avec des poches de précarité et de décrochage qui se marginalisent et se paupérisent, et attirent alors les ménages victimes de la relégation sociale. Ce cercle vicieux des pathologies sociales mine un certain nombre de communes, en particulier à l'est et au nord, et en particulier dans les centres anciens.

Contre sa reproduction permanente, l'éducation et la culture font une réponse essentielle, porteuse dans la durée d'une promesse de promotion collective. Au-delà de la question sociale qui est posée avec force, ce que les communes et communautés concernées savent mieux que quiconque, c'est la perspective de **s'ériger en territoire apprenant, en territoire de compétences, en territoire de formation professionnelle, donc en territoire d'épanouissement des futurs jeunes actifs**, qui peut rassembler, là aussi fortement.

> **Troisième grappe** de problèmes et de solutions qui s'impose partout avec une urgence croissante : **l'adoption collective et généralisée d'autres rapports à l'environnement, aux équilibres naturels, aux ressources vitales, au sol nourricier et aux limites écologiques.**

Un territoire sous la pression d'urbanisation comme le Grand Libournais (au moins à l'Ouest) doit y être particulièrement attentif pour ne pas obérer son développement à long terme. La gestion de l'eau et des cours d'eau, la santé des milieux vivants et la protection des plus fragiles, la sobriété foncière, la maîtrise du cycle des matières (i.e. le métabolisme territorial) et la lutte contre toutes les pollutions, sont des enjeux qui doivent être pris en charge à toutes les échelles. Celle du Grand Libournais, qui s'enorgueillit à juste titre de la qualité de son cadre de vie et de ses paysages, est particulièrement pertinente, ni trop fragmentée, ni trop lointaine. **Ces sujets rassemblent les territoires, et plus encore celles et ceux qui les habitent et aspirent de plus en plus nombreux à entrer dans une ère de transition et de changement de modèle, sur bien des plans.**

Qu'est-ce qui nous divise ?

*« Ce qui nous unit est fait de ce qui nous rassemble
et de ce qui nous dresse les uns contre les autres,
indissociablement » (Roger-Pol Droit)*

En filigrane de ce qui rassemble, on devine en même temps ce qui divise. Construire un projet commun, c'est aussi parler ouvertement des sujets qui fâchent, pour voir ensemble jusqu'où on peut aller dans le dépassement des intérêts divergents.

> La marque : dans tous les grands vignobles, comme ceux du Grand Libournais, la marque des produits préexistant de loin sur celles des territoires. Vouloir faire l'une avec l'autre n'est jamais simple. Le Grand Libournais est, en quelque sorte, « sur-marqueté » par ses prestigieuses appellations viticoles. La quête de la marque unique serait vaine ici. La culture des micro-identités n'est pas saine pour autant. **L'identité d'un territoire est toujours en construction : il faut pouvoir la poursuivre, dans le respect des héritages y compris.**

> Les équipements structurants et leur localisation : ils sont la preuve du « faire ensemble », ou de son échec. Parce qu'il n'a jamais accueilli de grande ville, le Grand Libournais est en déficit de grands équipements sportifs, culturels, événementiels ou éducatifs, malgré ses bientôt 160.000 habitants. Un centre nautique de haut niveau aujourd'hui, demain peut-être un nouveau lycée et des lieux d'enseignement supérieur, après-demain d'autres besoins et ambitions nouvelles : **il y a et il y aura encore des raisons de s'unir, ou de se désunir, autour d'équipements d'essence intercommunautaire. Il faut les anticiper.**

> Le fantôme du Grand Libourne : quel territoire n'a pas, en France, une « ville qui veut absorber ses campagnes » ? Dans le Grand Libournais, c'est évidemment Libourne, tout comme en Gironde c'est Bordeaux : à chaque échelle sa « ville dévorante » ! Le fond du problème n'est pas la relation entre l'urbain et le rural, aujourd'hui si profondément interdépendants et entremêlés. Il est le schéma de constructions fédératives que le grand territoire veut se donner : soit un schéma très intégrateur, où le pouvoir fédéral est fort, soit un schéma plus différencié, où le pouvoir des territoires fédérés prime. Mais quoi qu'il en soit, **le grand territoire sera toujours l'assemblage de 137 communes, ce qui implique nécessairement d'organiser le fédéralisme local. Les intercommunalités le pratiquent à leur échelle. Le grand territoire intercommunautaire du PETR doit assumer la sienne.**

DEUXIEME PARTIE :

PASSER AUX ACTES

Les chantiers qui nous attendent

Les élus du PETR veulent un cadre de travail intercommunautaire qui puisse porter des chantiers transformateurs et apporter les preuves concrètes de la pertinence de l'action à l'échelle du Grand Libournais. Le PETR n'est qu'un niveau d'action publique et collective parmi d'autres, de loin pas le plus puissant, comparativement aux communes, communautés, au Département et à la Région, sans oublier les services de l'Etat et les grands services publics. Que peut-il apporter d'utile à cette chaîne de l'action publique et quel rôle doit-il y tenir ?

La réponse apportée par les membres du CoPil le 2 juin 2021 est très nette : **le PETR doit permettre de porter la capacité de gouvernance du Grand Libournais au niveau du potentiel remarquable de développement qui est le sien.** Ce potentiel, bien des territoires en France pourraient l'envier. De l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, de la proximité métropolitaine, des forêts et des belles campagnes, de superbes rivières et des petites villes patrimoniales : le Grand Libournais a tout ! Il a aussi les problèmes sociaux et environnementaux que génèrent tous les territoires en développement. L'enjeu de fond, c'est de mettre les capacités de gouvernance collective à la hauteur des problèmes à résoudre et des potentiels à valoriser ; avec quelles visées stratégiques ?

Réussir le meilleur « assemblage » possible avec la métropole de Bordeaux : les chantiers de l'intégration et du report métropolitains

Ce premier ensemble de chantiers correspond à la première grappe de problèmes et de solutions précédemment présentée. Proposer le meilleur assemblage possible entre le Grand Libournais et la métropole de Bordeaux n'est pas une affaire viticole ! C'est une question qui concerne tous les aspects de la vie quotidienne des ménages et des entreprises du territoire. Par définition, la métropolisation dépasse la métropole. **Tout l'enjeu est de ne pas la subir, mais d'être à la hauteur de ce qui arrive avec la métropolisation pour que le Grand Libournais en tire le meilleur parti possible et construise son propre modèle de développement territorial.**

► *Vers un schéma de mobilité durable, puis une Autorité Organisatrice des Transports (AOT) à l'échelle du Grand Libournais*

On sait les progrès réalisés récemment en matière d'offre cadencé de transport ferré, grâce à la coopération avec la métropole et à la politique régionale. L'armature des trois lignes ferroviaires avec ses 14 gares et haltes du territoire est décisive. Mais on sait aussi que **toute la question est « d'épaissir » l'offre de mobilité à partir de ces trois grands axes, par d'autres modes complémentaires**, plus souples, moins dimensionnés, intermédiaires entre solutions individuelles et solutions collectives : c'est le sujet n°1 dans les campagnes. Et l'on sait aussi que la croissance continue de la circulation routière dégrade inexorablement la situation, aux pics de la journée, malgré les investissements répétés : c'est le sujet n°1 dans les villes. Les élus du Grand Libournais ont exprimé leur accord pour ouvrir ici deux chantiers :

- **Se doter d'une vision et d'une stratégie globale de l'offre de mobilité multimodale, par un Schéma des transports et de la mobilité durable** sanctuarisant le concept d'intermodalité.

Ce document alimentera le moment venu le SCoT, à l'occasion de son évaluation à mi-parcours voire de sa révision si elle est souhaitée, mais il doit pourvoir être l'objet d'une première mise rapide, qui ouvrira un cadre de travail évolutif. C'est sur cette première base, et compte tenu des premières analyses de ce document que le deuxième chantier sera abordé.

Les pôles d'échanges multimodaux (PEM) sont des lieux à plusieurs facettes, à la fois objet d'action publique et lieux de pratiques collectives complexes (mobilité des personnes, connexion de différents modes de transport, activités commerciales et des services, ...), s'insérant dans des tissus urbains composites tels que celui de Libourne ou de Castillon-la-Bataille.

- **Travailler à l'émergence d'une AOT à l'échelle du Grand Territoire**

En l'état actuel des choses, seule la CA du Libournais a pris la compétence Mobilité, et la Région l'exerce donc pour le compte des quatre autres EPCI-FP. Il ne s'agit de revenir d'emblée sur des délibérations récentes, et encore moins de viser directement l'AOT unique. Il s'agit d'ouvrir le cadre de travail pour piloter ensemble, à l'échelle du Grand Libournais, l'offre de mobilité dans toute sa diversité, à la fois au plan technique et au plan politique. L'AOT unique est l'horizon stratégique visé : quant au chemin à emprunter pour l'atteindre, c'est tout le sujet.

► *Poursuivre la régénération de nos centralités, pôles de vie et de services*

Lorsqu'elle ne prend pas appui sur des centralités relais, la métropolisation produit l'étalement urbain informe avec tous les problèmes que l'on sait. **Le renouveau et l'épanouissement des centralités du Grand Libournais sont une condition essentielle à une relation gagnant-gagnant avec Bordeaux Métropole.**

Action Cœur de Ville à Libourne, *Petite Ville de Demain* et *Ville d'Equilibre* à Castillon-la-Bataille, Coutras et Sainte-Foy-la-Grande, *Ville d'Art et d'Histoire* (candidature de Libourne) et *Petite Ville de Caractère* (candidature de Castillon-la-Bataille) : les communes et les intercommunalités sont mobilisées en faveur des centralités. On sait ce que cela implique en termes de prospective urbaine, d'ingénierie de projet, d'intervention et de portage foncier, de capacités d'emprunt et d'investissement, d'outils de commercialisation, etc. : les intercommunalités et les communes pourraient mutualiser certains de ces besoins, donc de ces outils ; les problématiques étant partout les mêmes, on pourrait partager, selon des modalités à définir, les moyens techniques, financiers ou juridiques qu'exigent les projets urbains.

Par ailleurs, les centralités sont vitales pour l'offre de services de santé et de soin, dont on a pu mesurer l'importance en temps de grande crise pandémique. Anticiper les déserts médicaux sur certains segments de l'offre médicale, notamment les plus spécialisés, c'est miser sur les centres pour créer des conditions attractives pour les professions concernées. Le Contrat Local de Santé (CLS) y travaille, entre autres priorités.

- **Rechercher la mutualisation des outils du projet urbain**
Quelle forme peut prendre cette mutualisation ? Il peut s'agir d'une modalité souple, comme un atelier commun d'urbanisme qui fédère les élus et les techniciens porteurs des opérations de régénération urbaine de leur commune. Il peut s'agir de la mise en place d'une structure d'intervention commune, comme une foncière commerciale. Il peut s'agir d'une convention cadre à l'échelle du PÉTR pour solliciter l'appui structuré d'organismes d'ingénierie régionaux ou départementaux. L'essentiel est d'augmenter les capacités d'action des petites villes grâce au recours à des outils solidaires.
- **L'offre locale de santé et l'accès aux soins : quelles nouvelles priorités ?**
Le territoire est à la fois bien doté (grâce à l'hôpital de Libourne, le deuxième en région, et grâce à une densité correcte de médecins généralistes), et sous tension dans des domaines précis : médecins, spécialistes, psychiatrie, ... Le CLS et le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) sont en place et actifs. Poursuivre l'effort engagé doit faire pleinement partie du projet global du territoire.

► *Prendre place dans l'économie métropolitaine : quelles offres nouvelles construire ensemble à l'échelle du Grand Libournais ?*

Le report métropolitain n'est pas que résidentiel. **De la métropole arrivent aussi des entreprises, des investisseurs, des services et des fonctions**, qui suivent les populations, ou cherchent à anticiper les avantages que représentent les territoires comme le Grand Libournais : à la fois partie prenante de la métropolisation et non pénalisés par l'encombrement métropolitain.

Il n'est pas question d'attendre passivement ce report économique métropolitain. Il s'agit de l'orienter, le stimuler, le maîtriser aussi, par des initiatives de la part des acteurs du Grand Libournais d'offres fonctionnelles. Deux sujets sont retenus ici : l'offre foncière économique et l'offre touristique sous toutes ses formes.

- **Porter ensemble l'aménagement d'un espace de développement économique structurant à l'échelle de la région métropolitaine**

L'aménagement du foncier à vocation économique relève de la compétence des EPCI-FP. Cependant, à côté d'une offre essentiellement destinée aux relocalisations et extensions des petites entreprises et artisans déjà présents dans le Grand Libournais, l'enjeu est d'avoir la capacité de porter aussi au moins un grand projet de développement, visible depuis la métropole et au-delà. D'où l'intérêt de porter cet investissement lourd à plusieurs, et de s'entendre sur le meilleur site à promouvoir ensemble. Ce portage peut être organisé, par convention, à l'échelle de tout le PETR, mais il peut aussi l'être par les seuls EPCI-FP concernés par le site commun : le principe du partage des efforts et des bénéfices reste le même.

- **Aller vers une Entente économique à l'échelle du Grand Libournais**

Choisir un premier site partagé pour porter un projet de développement économique stratégique implique une capacité de travail régulière entre EPCI, porteurs de la compétence du développement économique. Il ne s'agit pas de gêner l'exercice de cette compétence, mais au contraire d'en augmenter les capacités à travers des objectifs bien ciblés qui impliquent de passer à l'échelle du PETR. L'Entente économique n'est pas un organe institutionnel, c'est un engagement de travail. Elle peut aussi être un lieu de convergence et de partenariat de projets avec les acteurs économiques.

- **Mettre en œuvre la stratégie touristique intercommunautaire à l'échelle du Grand Libournais**

C'est un sujet sur lequel le PETR a bien avancé grâce à différentes études réalisées, qui ont permis, entre autres, de préciser la stratégie de mise en tourisme des vallées, par des offres d'itinérance (cheminements doux, accueil, circuits, services, ...), complémentaires du tourisme œnologique solidement implanté. Il faut maintenant faire vivre cette stratégie, c'est-à-dire la faire connaître, la proposer aux opérateurs et aux acteurs touristiques, l'incarner par des offres nouvelles ou intensifiées, la décliner par son plan d'actions.

- **(Re)poser la question d'un Office de Tourisme (OT) à l'échelle du Grand Libournais**

L'organisation du Grand Libournais en cinq OT intercommunaux, permet-elle d'aller maintenant vers la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie commune ? Si oui, moyennant quel dispositif de coordination et de convergence, sinon, de quel(s) outil(s) le grand territoire doit-il se doter pour concrétiser ses intentions ? La question de l'OT unique est à nouveau posée à terme.

Valoriser les talents et les compétences du territoire : les chantiers de la promotion individuelle et collective

En écho à la deuxième grappe de problèmes-solutions, il s'agit **d'accompagner et d'accélérer la transformation sociale du territoire pour tirer vers le haut celles et ceux qui y vivent** et les sortir définitivement de la trop facheuse « écharpe de pauvreté ». Elle n'est pas une fatalité, et elle ne traduit d'ailleurs plus la réalité du territoire, qui voit arriver une diversité de ménages, de plus en plus sur des trajectoires résidentielles choisies, et non subies. Le CoPil propose ici deux chantiers majeurs.

► *L'éducation et la formation supérieure et professionnelle : vers une nouvelle offre dans le Grand Libournais*

Trois lycées à Libourne, un à Sainte-Foy-la-Grande, un lycée agricole à Montagne : le Grand Libournais a-t-il les moyens d'accueillir à court et moyen terme la population scolaire en croissance ? La question mérite d'être posée avec les services du Rectorat, mais il est permis de penser, en toute première analyse, **qu'un projet de lycée à Coutras s'impose.**

Son ouverture permettrait aux établissements de Libourne d'envisager le développement de nouvelles offres post-bac, comme il se doit pour la ville moyenne qu'est en train de devenir Libourne.

Enfin, l'offre scolaire doit s'accompagner plus spécifiquement d'une politique de réinsertion pour les jeunes décrocheurs, avec les formes adaptées qui s'imposent pour donner une nouvelle chance à tous d'épanouir les capacités de chacun.

- **Un lycée à Coutras : répondre vite à un besoin inéluctable**

Coutras compte 9.000 habitants, avec un taux de croissance annuel de 1,28 %. Son document d'urbanisme prévoit la construction de 600 logements « sociaux » pour la prochaine décennie. Coutras est le pôle relais de tout le Nord du Grand Libournais. **La question n'est plus de savoir s'il faut ou non un lycée à Coutras, mais uniquement de savoir comment on s'organise pour programmer sans plus tarder sa réalisation.** Celle-ci relève de la Région. Le PETR et l'ensemble des acteurs du grand territoire mettront toutes leurs forces pour doter le Grand Libournais d'un troisième pôle d'enseignement secondaire avec cette future localisation, démographiquement incontournable

- **Viser le développement de l'enseignement supérieur et professionnel dans le Grand Libournais**

Avec 160.000 habitants, le Grand Libournais doit commencer à envisager le développement résolu de ses offres de formation post-bac et de formation professionnelle. La proximité avec la métropole n'est pas un handicap, au contraire. L'accueil des étudiants ne doit pas se limiter à un accueil résidentiel. La métropole a tout à gagner à organiser une offre en réseau autour d'elle, et Libourne est la première ville concernée par cette perspective. Sur quels créneaux spécifiques, pour quelles formations en lien avec le territoire, ses activités, ses ressources ? C'est une réflexion à ouvrir à l'échelle du PETR.

- **Rassembler les acteurs autour du défi de l'employabilité des « décrocheurs » (jeunes et moins jeunes), et de leur réinsertion dans les métiers demandeurs**

Dans le Grand Libournais, 34 % de la population de 15 ans et plus qui n'est plus scolarisée est sans diplôme qualifiant, soit 3 points de plus qu'en Nouvelle-Aquitaine. Le changement social qui s'opère avec l'arrivée significative de nouveaux habitants risque d'accroître la logique d'une société à deux vitesses. Le PETR veut activer les initiatives avec les organismes compétents pour lutter contre la reproduction des fractures qui commence avec le décrochage scolaire, puis le décrochage de l'emploi.

► *La cohésion sociale : se rassembler autour des avancées concrètes*

- **Etendre l'expérimentation « Territoire Zéro chômeur longue durée » aux territoires qui le souhaitent (Sainte-Foy-la-Grande, Coutras)**

L'expérimentation est conduite par la ville de Castillon-la-Bataille. Elle consiste à traiter la question de la réinsertion au cas par cas, par un accompagnement personnalisé des personnes en décrochage d'emploi. Doit-on l'étendre à d'autres territoires du Grand Libournais, pour viser des résultats plus significatifs ? Quelles facilités peut apporter le PETR dans cette éventualité ?

- **Mettre à l'agenda du grand territoire la question de l'accueil des saisonniers, en appui sur les réalisations de Libourne ou celles esquissées par le programme régional VitiREV et LEADER**

C'est un sujet délicat, et il divise, c'est pourquoi il faut l'aborder. Le problème n'est pas nouveau, mais il prend des dimensions et des formes qui le rendent incontournable. C'est d'abord l'affaire des employeurs, qui doivent proposer les solutions d'un accueil digne et responsable. Une solidarité doit-elle malgré tout s'organiser, pour faire avancer ces solutions, notamment lorsqu'elles concernent le marché immobilier ancien : sous quelle autorité, par quels partenariats ? La précarisation de l'emploi combinée à l'internationalisation du travail fait un cocktail explosif. D'autres territoires en Europe en ont fait le terrible constat. Ils invitent à agir avant que le Grand Libournais ne se trouve dans leur situation. Des initiatives ont fait leur preuve, à Libourne et ailleurs en France. A minima, le PETR pourrait organiser, ou contribuer à organiser, la mise à l'agenda du sujet.

Organiser la résilience territoriale en appui sur les milieux et les ressources du vivant : les chantiers de la transition écologique et énergétique

Troisième grappe de problèmes-solutions, troisième ensemble de chantiers : celui des transitions, sous toutes leurs formes et dans tous les domaines. A vrai dire, c'est moins un troisième volet stratégique qu'**une nécessité qui parcourt toutes les politiques publiques** et portent aujourd'hui les orientations structurantes de tous les niveaux d'intervention du global au local.

Le rôle du PETR n'est pas d'être présent sur tous les fronts et démonstratif sur tous les sujets. Ce qui suit pourra sembler limité au regard de l'ampleur des enjeux. C'est un choix délibéré d'**aller là où le PETR peut apporter une valeur ajoutée et être utile en complément de ce que d'autres font déjà.**

► *Plus d'autonomie énergétique : un bilan de la production et du potentiel en énergies renouvelables*

En l'absence de Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) au niveau des EPCI-FP (seule la CA du Libournais a adopté le sien en 2015), il serait utile de faire un premier pas sur le sujet, à l'échelle du grand territoire, avec une étude de bilan territorial, en termes de consommation, de production et de potentiel en énergies renouvelables. Cette étude sera indispensable pour le SCoT lors de son étape d'évaluation, et encore plus si une révision est souhaitée. Le Grand Libournais veut prendre sa part du nouveau mix énergétique post-fossile dont le monde doit désormais se doter.

► *Plus d'économie circulaire : une nouvelle ambition en appui sur les outils du territoire*

Les collectivités assument la collecte et le traitement des déchets grâce à leurs outils que sont le SMICVAL, l'USTOM et le SEMOCTOM. Ces activités de service ont pris ces dernières décennies un virage industriel : il ne s'agit plus de déchets à éliminer ou à évacuer ailleurs, il s'agit de matières à valoriser, dans le cadre d'une économie circulaire qui reterritorialise les cycles de ce qu'on appelle alors le « métabolisme territorial ». C'est une perspective d'amélioration environnementale à la fois économique et écologique pour tous les territoires. Le Grand Libournais a tous les atouts pour s'y engager lui-aussi.

► *Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) : chacun le sien, ou bien un PAT en réseau ?*

La France entière a entrepris partout d'élaborer des PAT. Le sujet est très mobilisateur pour la société civile. Il l'est naturellement au plan local, voire hyperlocal, et c'est tout à fait louable. Mais souvent les interdépendances de la chaîne des produits (diversifier, produire, transformer, cuisiner, échanger, distribuer, recycler, ...) impliquent de regarder plus large. Le PETR a évidemment sa partition à jouer, dans la dynamique d'émergence du plan d'action territorial initié en 2020, en lien avec les dynamiques communales, intercommunales et citoyennes qui ont démarré.

Elargir le cercle des parties prenantes

Pas de projet ni action sans acteur. Tout ce qui précède revient à une seule et même question : « avec qui ? ». La réponse est évidemment dépendante de chaque sujet. Mais la gouvernance de projets ne peut pas consister à organiser un vaste forum permanent des parties prenantes, dont les capacités de décision seraient inversement proportionnelles à la diversité.

Les élus du PETR proposent le schéma de gouvernance et d'association suivant :

- ❑ Le PETR, son **Conseil Syndical**, son exécutif, est l'instance de gouvernance par excellence : c'est là où la coordination se traduit en orientations et en décisions. C'est dans ce cadre que sera assuré le suivi du CRTE, en lien étroit avec les services de l'Etat.
- ❑ Pour que ces orientations et décisions entraînent d'abord les EPCI-FP et les communes du Grand Libournais, le PETR veillera à proposer des **rendez-vous réguliers** aux élus de ces deux niveaux tout au long du mandat, consacré à l'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route du PETR. C'est dans cet esprit que sera assuré l'animation de la Conférence des Maires.
- ❑ Outre les élus locaux, le PETR associera, chantier par chantier et action par action, **les partenaires institutionnels compétents** (Région, Département, chambres consulaires, services de l'Etat déconcentré, services publics, ...), au rythme que les projets rendront nécessaire.
- ❑ Il fera de même avec les acteurs économiques et sociaux du territoire, entreprises, associations, etc., en les invitant à participer à des **groupes de travail partenarial, précis et ciblés, sur des objectifs déterminés**. Ces groupes de travail seront formés autant que de besoin, et pour la durée nécessaire à leur contribution concrète. Ils seront animés par les vice-présidents du PETR.
- ❑ Le PETR souhaite **mettre en place une démarche d'implication habitante et citoyenne**. Son dimensionnement, ses modalités, ses finalités, sont à définir, sur la base d'un benchmark synthétique des pratiques les plus convaincantes en la matière et pour des contextes territoriaux comparables à celui du Grand Libournais.